

N/REF : 24/05/2024 11H01 C:263876 I:33807
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Vendredi 24/05/2024 à 11H01
SELON DEVIS N° 4030022

MME BONNET PARTI

36 CHEMIN DES ROLLANDS
38560 JARRIE

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 05 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N 36 CHEMIN ROLLANDS 38360 JARRIE MME BONNET 0680176452
MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4030022 du 29/03/2024 d'un montant de 350 HT
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

MISE EN PLACE DU MATERIEL
CURAGE DE LA COLONNE PAR LE BAS
CONTROLE CURAGE

TRAVAUX CONFORMES AU DEVIS EFFECTUES LE 05/06/2024 A 9H00

OBSERVATIONS : FF TT Email envoyé le 13/05/24 à 08H17 M. - PARTICULIER

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	350,00	350,00

TOTAL H.T.	350,00
T.V.A. a 10,00%	35,00
TOTAL T.T.C.En EURO	385,00

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN